

INSCRIPTION en 1^{ère} Année du Collège à l'Institution Jeanne d'Arc

Note à l'attention des parents des élèves de 6^{ème} Année Primaire des écoles de l'ECAM

(Ecole Notre Dame de la Paix - Institut Saint-Gabriel - Institution Jeanne d'Arc Rabat)

La Direction de l'Institution Jeanne d'Arc de Rabat vous informe des modalités d'inscription en 1^{ère} année du collège pour l'année scolaire 2023-2024.

MODALITES D'INSCRIPTION

A - L'admission en 1^{ère} Année du Collège est conditionnée par un test supervisé par une commission composée de membres et des directeurs des trois écoles de l'ECAM de RABAT. Le test est ouvert **exclusivement** aux élèves déjà inscrits dans l'une des trois écoles de Rabat.

Sont proposées aux élèves quatre épreuves en langues française, arabe, anglaise et mathématiques. Seront admis 150 élèves ayant obtenu la meilleure note au test. Le test aura lieu cette année le **vendredi 03 Mars 2023 à l'Institution Jeanne d'Arc.**

B - Pour toute demande d'inscription au test, les pièces suivantes sont à déposer auprès du régisseur de l'Institution Jeanne d'Arc entre le **13 février et le 22 février** (bureau de l'économat situé rue Abou Hanifa)

:

*Fiche de demande d'inscription au test téléchargeable sur le site, dûment datée et signée par les deux parents.

* 2 photos d'identité récentes dont l'une sera collée sur la fiche de demande d'inscription.

* Un certificat de scolarité pour les élèves des écoles Notre Dame de la Paix et Saint-Gabriel.

* Une participation de 150 dirhams est demandée pour chaque dépôt de dossier. **Ces frais ne sont pas remboursables.**

NB : Concernant les élèves à besoins éducatifs spécifiques des écoles Notre Dame de la Paix et Saint-Gabriel, pour lesquels une demande d'aménagement de l'examen de juin 2023 a été faite, merci de fournir une copie du formulaire 4 du dossier remis à la Direction Régionale du MEN.

Une convocation (avec photo) pour les épreuves vous sera alors délivrée.

Elle sera à présenter obligatoirement le jour du test le vendredi 03 mars 2023.

C- Les résultats seront diffusés sur le site internet de l'institution : www.jeannedarc.ma et affichés dans les trois écoles le **vendredi 10 mars.**

D- L'inscription définitive, en cas de réussite au test, se fera du **20 mars au 24 mars 2023** à l'économat de l'Institution Jeanne d'Arc avec le paiement des frais d'inscription et 1/10 du montant annuel de la scolarité (voir le règlement financier sur le site de l'Institution Jeanne D'Arc).

A partir du 28 mars, les places des élèves admis après test mais non-inscrits seront attribuées aux élèves figurant sur la liste d'attente selon l'ordre de mérite.

Les dates de rentrée et la liste des fournitures scolaires seront disponibles sur le site de l'établissement fin juin.

Dans l'attente de vous recevoir, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en tout notre dévouement.

Le Directeur

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line, a vertical line, and a large loop on the right side.